

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement (CE) No. 1972/2008

Version 14441

Date d'impression 27.10.2014

SECTION 1 : Identification de la substance/mélange et de la société/entreprise

1.1-Identificateurs de produit

Nom du produit : **Kit Ammoniac**

Code produit : 030

1.2-Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu : Utilisations professionnelles, Substances chimiques de laboratoires, fabrication de substances

Utilisations déconseillées : Donnée non disponible

1.3-Renseignements concernant le fournisseur de données de sécurité

Société : BIOSENTEC

Adresse : 65 Allées Campferran
31320 Auzeville-Tolosane
France

Web: www.biosentec.fr

Telephone: +33 (0) 5 61 14 93 33

Fax: +33 (0) 5 61 14 93 34

1.4-Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : I.N.R.S. : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2-1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008 :

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2-2. Contenu d'étiquette

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

2.3- Autres dangers

Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.2- Mélanges

Aucun des composants du mélange n'est considéré comme dangereux à leurs concentrations respectives dans ce mélange.

SECTION 4 : Premiers secours

4.1- Description des premiers secours

En cas d'inhalation : Transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Oter les vêtements contaminés. Consulter un médecin si les symptômes persistent.

En cas d'ingestion : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

4.2- Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits sur l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou section 11.

4.3- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1- Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

5.2- Dangers particuliers résultant de la substance/mélange

Donnée non disponible

5.3- Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome adapté pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

5.4- Informations supplémentaires

Donnée non disponible

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate de la zone de travail. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

6.2- Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter une fuite ou un déversement supplémentaire, si cela est possible sans danger. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

6.3- Méthodes et matériel de confinement/nettoyage

Balayer et enlever à la pelle. Transférer dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4- Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1- Précautions à prendre pour manipulation sans danger

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

7.2- Conditions d'un stockage mûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit frais, sec et aéré. Tenir les récipients hermétiquement fermés. Conserver dans des récipients correctement étiquetés.

Température de stockage : 4-8°C

7.3- Utilisations finale(s) particulières

Hormis les utilisations mentionnées à la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est prévue.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2- Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Equipement de protection individuelle

Porter des vêtements de protection. Eviter le contact avec la peau et les yeux.

- **Protection des yeux/du visage** : Utiliser un équipement de protection des yeux approuvé par les normes gouvernementales en vigueur.
- **Protection de la peau/des mains** : Manipuler avec des gants appropriés. Les gants doivent être contrôlés avant utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après utilisation. Laver et sécher les mains.
- **Protection respiratoire** : Non requise.
- **Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat : liquide

Couleur : transparent
Odeur : donnée non disponible
pH : donnée non disponible
Point de congélation : 0°C
Point d'ébullition initial : 100°C
Hydrosolubilité : oui

9.2- Autres informations concernant la sécurité

Donnée non disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10-1. Réactivité

Donnée non disponible

10-2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10-3- Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10-4- Conditions à éviter

Donnée non disponible

10-5- Matières incompatibles

Donnée non disponible

10-6- Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition – donnée non disponible.

En cas d'incendie, voir section 5.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1- Informations sur les effets toxicologiques

Si le produit est manipulé et traité selon la documentation, la solution n'a aucun effet toxicologique.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1- Toxicité

Donnée non disponible

12.2- Persistance et biodégradabilité

Donnée non disponible

12.3- Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4- Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5- Résultats des évaluations PBT/vPvB

Donnée non disponible

12.6- Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1- Méthodes de traitement des déchets

- **Produit** : Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
- **Emballages contaminés** : Eliminer comme produit non utilisé.
- **Elimination du conditionnement** : Suivre la réglementation d'élimination des déchets en vigueur de l'établissement.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15 : Informations réglementaires

Cette fiche de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No 1972/2008.

15.1- Réglementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Donnée non disponible

15.2- Evaluation de la sécurité chimique

Pour ce mélange, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16 : Autres informations

Les informations fournies dans cette fiche de sécurité sont uniquement conçues à titre d'indication pour utiliser, stocker et manipuler le produit en toute sécurité. Dans la mesure de nos connaissances et perception, ces informations sont présentées comme étant correctes à la date de publication ; cependant, aucune garantie n'est émise quant à leur exactitude. Ces informations ne concernent que les produits spécifiques désignées et ne peuvent être perçues comme valables en cas d'utilisation de tels produits avec d'autres produits ou dans le cadre d'autres procédures.